Louchet
ne m. . W

VOUS ÊTES ORFÉVRE, M. JOSSE!.....

Tu es Colon, *LAÇOUR*, tu es un de ces *aristocrates de l'épiderme*, un de ces *princes* incrédules, opiniâtres qui voudroient nous persuader qu'après avoir chassé tous les Français des Antilles, on ne fera jamais des Africains qui en demeureront les maîtres des Colons français, des Français républicains. Tu voudrois encore que nous crussions que les cultures et les manufactures des Antilles exigent des lumières en physique et en méchanique hors de la portée d'un Peuple, dont la langue n'a pas même un seul mot qui exprime ces idées. Tu ne sais donc pas ce que peut l'*instinct aimable et touchant* des Africains, lorsqu'il sera dirigé par les leçons puisées dans la Bibliothèque que le Comité d'instruction publique va faire partir avec les Commissaires de la Convention nationale. Tu ne sais donc pas que lorsque ces Africains auront appris le

Français, qu'ils sauront lire, il ne se passera pas un siècle que cette nouvelle Nation ne commence à combiner quelques institutions sociales; qu'elle ne commence à examiner s'il lui convient d'établir quelques relations commerciales avec l'Europe. Et ne crois-tu donc pas, si elle s'y détermine, que les témoignages de sa reconnoissance ne la portent principalement vers la France? Penses-tu qu'elle puisse jamais oublier les mesures bienfaisantes qui dirigent les Commissaires de la Convention, et que les semences de prospérité qu'ils vont jetter dans ces contrées éloignées puissent jamais être étouffées? Tu nous diras peut-être, peut-on exposer la consistance politique de la France, au hasard du succès de ces combinaisons philosophiques? Peut-on laisser les Anglais maîtres de la mer, maîtres exclusifs du commerce des Iles à sucre, jusqu'au temps où les Africains policés sentent le besoin de relations commerciales, qui les déterminent à un travail que le climat n'exige pas d'eux? Et s'ils ne le sentoient jamais ce besoin!.... Eh bien! ame pusillanime et cupide, nous

aurions fait le bonheur d'une Nation nouvelle, que nos lois bienfaisantes auroient rendue à cette heureuse indolence, à cette douce oisiveté que commandent le climat. Tu nous diras peut-être ; alors la France devenue puissance du second ordre, sera sans commerce et sans marine ; elle sera tributaire des Puissances maritimes ; avec le commerce s'enfuiront les hommes intelligens et actifs qui en sont les instrumens, les arts qui en sont le résultat ; les manufactures n'ayant plus de débouché, n'auront plus besoin des matières premières ; l'agriculture sera languisante ; des millions de laboureurs, d'ouvriers, d'artistes, de commerçans seront obligés d'aller sur quelque terre étrangère chercher à employer leur industrie ! ..... Eh bien, oui, *LACOUR*; mais qu'est-ce que tout cela auprès de l'inappréciable avantage d'avoir proclamé les droits de l'homme sans réserve parmi des antropophages ; d'avoir développé nos principes généraux aux yeux d'hommes qui ont sellé leur liberté du sang de cinquante mille Français, dont l'industrie, il est vrai, nous faisoit tenir

le premier rang parmi les Puissances de l'Europe, mais qui n'étoient que des *aristocrates de la peau?* Qu'est-ce enfin que la désolation, la ruine et l'émigration de plusieurs millions, comme tu le dis, de laboureurs, d'ouvriers, d'artistes et de commerçans français, au prix de six à sept cents mille Africains, qui au moins, pendant une ou deux générations, se souviendront des bienfaits de la Convention nationale, et béniront les Commissaires qu'elle aura envoyés vers eux.

Mais, *LACOUR*, après avoir raisonné dans ton sens, je vais raisonner dans le mien.

Tu dis donc, *LACOUR*, que les cultivateurs des Antilles, diront aux Commissaires de la Convention nationale; *si vous ne nous apportez pas des lois réglementaires convenables à notre climat, à notre sol, à ses productions; si vous ne nous apportez pas un mode d'exécution pour la loi du 16 pluviôse, de l'an deuxième, qui puisse en régler les effets; si vous ne nous apportez pas la certi-*

rude que nos assasins ont été punis et que ceux qui voudroient les imiter le seront aussi ; si, au contraire, vous êtes entourés des instrumens de la dévastation, de la ruine, du pillage, du massacre, de l'incendie ; si, pour base du Gouvernement que vous voulez nous donner, vous ne nous faites pas connoître que la France en a un durable ; comme le premier devoir de toute association d'hommes est leur conservation, nous resterons sous la protection de l'Angleterre.

Eh bien, si ces rebelles persistent à réclamer la protection de l'Angleterre, à laquelle ils ne se sont soumis, dis-tu, que *pour se garantir du torrent de la dévastation dirigé par Polverel et Sonthonax ;* alors pour les punir de ce beau raisonnement qui te paroît si juste, si politique, si sensé, et qui ne cache en effet qu'un projet perfide, les Commissaires de la Convention nationale, avec les moyens qui leur sont confiés, les chasseront avec la poignée d'Anglais qui les protègent, et les poursuivront jusques dans les

îles à sucre anglaises, où ils porteront la dévastation et la ruine; et si ce procédé anéantit les Colonies anglaises, qui cependant ne sont dans la proportion, avec les françaises, que d'un à six, le Gouvernement britannique sera au moins puni de la protection que ses agens auront accordé à des rebelles!

Mais je fais une réflexion......... Les Anglais, par leurs établissemens dans le Bengale, par ceux qu'ils formeront, sans obstacles, sur la côte occidentale de l'Afrique, ne sont-ils pas prêts à réparer cette perte?... Oui, les Anglais, par ce procédé resteroient les seuls maîtres du commerce du sucre et des avantages incalculables qu'il procure.... Cette question d'état me paroît bien épineuse........ On feroit bien de consulter ceux qui s'y entendent..... Ah, Socrates, sage Socrates! c'est bien avec raison que tu disois au présomptueux Alcibiades : ce ne sont pas ceux qui savent qui font le mal, parce qu'ils savent : ce ne sont pas ceux qui

ne savent pas, s'ils n'agissent pas; mais ce sont ceux qui ne savent pas, qui croyent savoir et qui agissent.

LOUCHAT.